



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 25 juin 2015

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33
Date de la convocation 17 juin 2015		
Date d'affichage 17 juin 2015		
Objet de la délibération <i>Pôle services techniques – Service urbanisme - Designation d'un membre supplémentaire du comité consultatif de concertation pour l'élaboration du projet d'éco quartier sur le site des Laugiers Sud.</i>		
Vote pour à l'unanimité		
POUR : 33		
CONTRE : 0		
ABSTENTION : 0		

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq juin deux mille quinze, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, FINO Joseph, LAKS Joëlle, CAPELA Marie-Pierre, SMADJA Marie-Aurore, FOUCOU Roseline, BOUBEKER Patrick, LE TALLEC Jean-Claude, TREQUATTRINI Pascale, BORELLI Huguette, RE Daniel, CHAUCHE Dalel, BIAU Joël, DELGADO Alexandra, GANDIN Frédéric, BERTRAND Huguette, ZUCK Bernard, MERMET-MEILLON Marc, BESSET Monique, BOUTIER Jean-Paul, CHEVROT Régis, CHOLLEY Jocelyne, GRISOLLE René, MAIRESSE Aude, DAVIGNON Jacques, MANDON-BONHOMME Céline.

Procurations :

BELTRA Sandrine donne procuration à GARRON André,
PICOT Joël donne procuration à COIQUAULT Jean-Pierre,
CREMADES Laurence donne procuration à LAKS Joëlle.

Absents :

Aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Joëlle LAKS est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Par délibération du 25 octobre 2012, le conseil municipal a créé le comité consultatif de concertation pour l'élaboration du projet d'éco quartier des Laugiers sud et désigné ses membres.

Depuis, quelques modifications ont été apportées dans la composition de ce comité, par l'ajout de plusieurs membres, le remplacement de certains représentants du conseil municipal suite aux élections des 23 mars et 30 mars 2014, et enfin le remplacement de madame Cholley suite à sa démission du conseil municipal par madame Lungeri.

Il est rappelé que ce comité ne dispose pas de pouvoir décisionnel, mais participe à l'élaboration du projet en émettant des avis et des propositions. Il assure également un relais vis-à-vis de la population.

A ce jour, il est donc composé des membres suivants :

- le conseil municipal représenté par le maire, madame Danièle Ravinal (suppléante Mme Pascale Tréquatrin), monsieur Joseph Fino (suppléant monsieur Philippe Laureri), monsieur Patrick Boubeker (suppléant monsieur Joël Picot), madame Marie-Pierre Capela, monsieur Jacques Davignon (suppléant monsieur Jean-Paul Boutier), monsieur Régis Chevrot (suppléante madame Carine Lungeri), monsieur René Grisolle (suppléante madame Aude Mairesse)

- les associations syndicales d'arrosants des Laugiers et des Trois Pierres représentées respectivement par messieurs Jacques Even et Alain Marcel ou un membre désigné par le bureau,
- madame Laure Lagier, monsieur Francis Colle, monsieur Christian Raffin, monsieur André Lauréri, monsieur Louis Dutto, monsieur Simon Garfagnini, madame Jeanine Boitelle, monsieur Georges Bauchièrre, monsieur Vincent Alves Dos Santos, monsieur Gilbert Marquès, monsieur Gérard Tourtour, madame Michèle Marcel, monsieur Philippe Josso et monsieur Alain Clinchard représentants des quartiers environnants,
- l'association des commerçants du centre ville représentée par un de ses membres,
- monsieur Raymond Biamonte et monsieur Dominique Boisteaux, représentants de la société civile.

Il est proposé au conseil municipal de désigner un nouveau membre en tant que représentant des quartiers environnants :

- Monsieur Thierry Arène.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2143-2 ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU les délibérations des 25 octobre 2012, 16 mai 2013, 26 septembre 2013, 22^e mai 2014 et 23 avril 2015 ;

CONSIDERANT la volonté d'associer les administrés les plus concernés par le projet à son élaboration ;

CONSIDERANT la volonté exprimée par monsieur Thierry ARENE à l'occasion de la concertation sur le projet, de participer au comité consultatif de concertation ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **DESIGNE** monsieur Thierry ARENE en qualité de membre du comité consultatif de concertation pour l'élaboration du projet d'éco quartier sur le site des Laugiers sud.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

01 JUL. 2015

02 JUL. 2015

